

**Association nationale des retraités fédéraux
section de Montréal**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 décembre 2020

Sébastien Paquin, CPA, CGA
Lise Rondeau, CPA, CGA
Ronald Lapierre, CPA, CA
Pierre Tessier, CPA, CA

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Association nationale des retraités fédéraux - section de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Association nationale des retraités fédéraux - section de Montréal** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 décembre 2020** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 décembre 2020**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

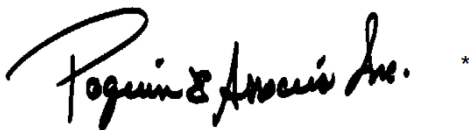
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink, reading "Poirier & Associés Inc." followed by a small asterisk.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 17 mars 2021

*CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique n° A131162

Association nationale des retraités fédéraux - section de Montréal

États financiers

31 décembre 2020

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

Résultats**Exercice terminé le 31 décembre 2020**

	Budget 2020	2020	2019
Produits			
Cotisations des membres	95 000 \$	92 683 \$	93 265 \$
Intérêts sur placements	2 000	3 060	2 629
Autres revenus	200	-	46
Activités sociales			
<i>Assemblée générale annuelle (repas)</i>	1 100	-	1 030
<i>Dîner de Noël</i>	7 500	75	7 115
	105 800	95 818	104 085
Charges			
Salaires et charges sociales	32 700	32 777	33 308
Services aux membres	7 000	1 859	10 680
Retraite stratégique	6 000	-	5 407
Assemblée générale annuelle	7 500	-	7 140
Dîner de Noël	20 500	44	19 577
Assemblée générale nationale	5 000	-	3 047
Conférenciers	2 000	-	532
Honoraires professionnels	6 500	4 633	5 555
Formation	5 000	407	7 606
Politique de reconnaissance	1 000	-	100
Location de salles	1 000	-	-
Loyer	14 000	14 196	13 902
Assurances	1 900	1 983	1 904
Papeterie et impression	1 000	135	283
Frais de poste	11 500	16	392
Frais du réseau informatique	6 000	9 154	4 737
Frais de bureau	3 000	1 554	1 114
Mobilier et équipement	-	338	-
Téléphone	2 000	2 025	1 818
Taxes et permis	150	-	110
Publicité	1 000	84	1 904
Frais bancaires	200	96	108
Perte sur cession des immobilisations	2 000	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	2 400	1 991	3 157
	139 350	71 292	122 381
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(33 550) \$	24 526 \$	(18 296) \$

Association Nationale des Retraités Fédéraux - section de Montréal

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Grevé d'affectations internes															
	Investi en immobili- sations		Réserve d'immobili- sations		Réserve de défense des prestations		Réserve de formation des bénévoles		Réserve pour améliorations locatives		Non grevé d'affectations		2020	2019		
Solde au début	4 937	\$	40 064	\$	50 000	\$	15 267	\$	23 001	\$	77 964	\$	211 233	\$	229 529	\$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(1 991)		-		-		-		-		26 517		24 526		(18 296)	
	2 946		40 064		50 000		15 267		23 001		104 481		235 759		211 233	
Acquisitions d'immobilisations	2 531		(2 531)		-		-		-		-		-		-	
Solde à la fin	5 477	\$	37 533	\$	50 000	\$	15 267	\$	23 001	\$	104 481	\$	235 759	\$	211 233	\$

Bilan**Au 31 décembre 2020**

	2020	2019
Actif		
À court terme		
Encaisse	5 041 \$	5 398 \$
Créances	17 083	15 901
Frais payés d'avance	709	709
Placements échéant au cours du prochain exercice	53 197	13 096
	76 030	35 104
Placements [note 4]	154 252	171 925
Immobilisations corporelles [note 5]	5 477	4 937
	235 759 \$	211 966 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer	- \$	733 \$
Actif net		
Grevé d'affectations internes		
<i>Investi en immobilisations</i>	5 477	4 937
<i>Réserve d'immobilisations</i>	37 533	40 064
<i>Réserve de défense des prestations</i>	50 000	50 000
<i>Réserve de formation des bénévoles</i>	15 267	15 267
<i>Réserve pour améliorations locatives</i>	23 001	23 001
Non grevé d'affectations	104 481	77 964
	235 759	211 233
	235 759 \$	211 966 \$

Pour le Conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	24 526 \$	(18 296) \$
<i>Élément sans incidence sur les liquidités:</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 991	3 157
	26 517	(15 139)
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:</i>		
Créances	(1 182)	(1 196)
Créditeurs	(733)	147
	(1 915)	(1 049)
Rentrées nettes (Sorties nettes) liées aux activités de fonctionnement	24 602	(16 188)
Activités d'investissement		
Diminution des placements	20 117	4 901
Acquisition de placements	(42 545)	-
Acquisition d'immobilisations	(2 531)	-
Rentrées nettes (Sorties nettes) liées aux activités d'investissement	(24 959)	4 901
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(357)	(11 287)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5 398	16 685
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 041 \$	5 398

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Notes complémentaires

31 décembre 2020

1. Statut et nature de l'Organisme

L'Association Nationale des Retraités Fédéraux - section Montréal fut constituée le 17 février 2016 selon la *Loi Canadienne sur les organisations sans but lucratif* sous la forme juridique d'une association.

Ses objectifs sont les suivants:

Protéger et promouvoir les pensions, les avantages et le bien-être général des retraités fédéraux de la région de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif selon le manuel CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

Les cotisations sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont encaissées.

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

L'Organisme comptabilise les produits provenant des activités sociales lorsque celles-ci ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent, selon leurs responsabilités, plusieurs heures par année à aider l'association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	20%	amortissement dégressif
Équipement informatique	33%	amortissement linéaire
Améliorations locatives	20%	amortissement linéaire

Instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Actif net grevé d'affectations internes:

La réserve d'immobilisations permet de prévoir l'achat futur d'équipement ou de mobilier.

La réserve de défense des prestations permet d'assurer la sauvegarde ou la promotion des principaux avantages ayant trait à la pension ou aux soins de santé.

La réserve de formation des bénévoles permet de former les bénévoles de la section.

La réserve pour améliorations locatives permet l'investissement dans l'amélioration des locaux loués par la section.

Notes complémentaires

31 décembre 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

L'actif net investi en immobilisations représente la valeur comptable des immobilisations qui ont été financées par l'organisme.

L'actif net non grevé d'affectations couvre un an de dépenses d'exploitation basées sur la moyenne des trois dernières années.

3. Actif net grevé d'affectations internes

Les affectations internes se détaillent comme suit:

	Solde au 31 décembre 2019	Affectations	Virement	Solde au 31 décembre 2020
Réserve d'immobilisations	40 064 \$	- \$	(2 531) \$	37 533 \$
Réserve de défense des prestations	50 000	-	-	50 000
Réserve de formation des bénévoles	15 267	-	-	15 267
Réserve pour améliorations locatives	23 001	-	-	23 001
	128 332	-	(2 531)	125 801
Investi en immobilisations	4 937	(1 991)	2 531	5 477
	133 269 \$	(1 991) \$	- \$	131 278 \$

L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. Placements

	2020	2019
Compte avantage entreprise, Caisse Desjardins, taux variable d'intérêt encaissable mensuellement	53 197 \$	13 096 \$
Épargne à terme à rendement progressif rachetable, 1,15% échéant le 22 février 2022	20 586	40 703
Épargne Flexi-Plus, Placement Québec 1,06 % (1,55 % au 31 décembre 2019), rachetable à la date d'anniversaire	133 666	131 222
	207 449	185 021
Placements échéant au cours du prochain exercice	53 197	13 096
	154 252 \$	171 925 \$

5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	
			2020	2019
Mobilier et équipement	42 098 \$	39 107 \$	2 991 \$	3 738 \$
Équipement informatique	2 531	844	1 687	-
Améliorations locatives	1 999	1 200	799	1 199
	46 628 \$	41 151 \$	5 477 \$	4 937 \$

6. Influence notable

L'Association est la section montréalaise de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux, organisme national pancanadien basé à Ottawa. Celle-ci négocie avec des partenaires afin d'obtenir les meilleurs avantages pour les membres et détermine les objectifs nationaux que les sections doivent viser. Les sections doivent tenir leurs membres informés, leur offrir du soutien et servir d'intermédiaire entre leurs membres et l'association nationale.

Notes complémentaires

31 décembre 2020

7. Opérations entre apparentés

La grande majorité des cotisations des membres est perçue par l'Association nationale des retraités fédéraux. Elle verse aux sections une quote-part selon des taux préétablis.

8. Engagement contractuel

L'association s'est engagée, en vertu d'un bail se terminant en juin 2021, à payer un loyer mensuel de 1 199 \$ avec indexation annuel. Ce bail comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle d'un an dont l'Association pourra se prévaloir en donnant un préavis de 90 jours avant l'expiration du présent bail. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2020 est de 7 194 \$.

Les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice se détaillent comme suit:

2021	7 194 \$
------	----------

9. Éventualité

Au cours du mois de mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. La situation est dynamique, différentes villes et pays réagissant de différentes manières pour faire face à l'épidémie. L'Organisme poursuit ses activités, mais une estimation de la baisse prévue des produits, des bénéfices et des flux de trésorerie liés à l'exploitation ne peut être faite pour le moment. L'Organisme reflétera les conséquences, le cas échéant, au cours de l'exercice 2021.

10. Instruments financiers

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2020.

Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements à taux d'intérêt fixe et à taux variable. Les instruments à taux fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.